



Création d'une SCI 50/50 mais avec un seul emprunteur

Par **carole1975**, le **29/01/2008** à **14:54**

Bonjour

mon mari et moi souhaitons acheter les murs de notre fonds de commerce en SCI 50/50, crédit total sans apport.

Ma question est la suivante : Est ce que le credit peut être souscrit par seulement mon mari et que la SCI soit quand même 50/50?

Merci par avance pour votre réponse.